

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 septembre 2017

DCM N° 17-09-28-22

Objet : Dénomination d'espace public.

Rapporteur: M. le Maire

Monsieur Jérôme SAVARY (1962-2016) a effectué toute sa carrière au sein de la Renaissance Sportive de Magny. Enfant du quartier, il s'est fortement impliqué dans la vie du club de football, tout d'abord en qualité de joueur puis d'éducateur et de directeur technique. Son nom est indissociable de la Renaissance Sportive.

Ainsi, afin d'honorer sa mémoire, il est proposé de rebaptiser le Stade du Plateau de Magny : Stade du Plateau-Jérôme SAVARY.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

DE DENOMMER l'actuel stade du Plateau situé à Metz-Magny à l'angle des rues Martin Champ et des Trois bans : Stade du Plateau-Jérôme SAVARY.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Archives
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 8.3 Voirie

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 30 Absents : 25 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Stade du Plateau – Jérôme SAVARY

